

Tennis Cortébert-Courtélary

Procès-verbal de la 6^{ème} assemblée générale ordinaire

Lieu : club-house à Cortébert
Date : vendredi 12 avril 2024 à 18h30

Présidente : Martine Cossavella
Secrétaire du jour : Alain Mercier

Ordre du jour :

1. Salutations et appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 28 avril 2023 (pour éviter sa lecture, merci de déjà en prendre connaissance via <https://tenniscortebert-courtelary.ch/pv/>)
4. Rapports de la saison 2023
 - a. De la présidente
 - b. De la responsable technique
5. Comptes 2023
 - a. Rapport du caissier
 - b. Rapport des vérificateurs
 - c. Acceptation des comptes, décharge au caissier et au comité
6. Réaménagement des alentours du club-house
 - a. Présentation du projet
 - b. Vote du crédit de CHF 30'000.--
7. Budget 2024
 - a. Présentation du budget (finance d'entrée et cotisations inchangées)
 - b. Acceptation du budget
8. Election et réélection
 - a. Des membres du comité
 - b. Des vérificateurs des comptes
9. Informations sportives pour la nouvelle saison
 - a. Cours de tennis
 - b. Equipes interclubs 2024
 - c. Tournois internes
 - d. Doodlecup
 - e. Tournoi du district (Grand Prix Clientis Caisse d'Epargne – double mixte)
10. Divers
11. Clôture suivie d'un apéritif offert par le club

A presque 18h30, après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres du TCC présents, la présidente, Martine Cossavella, ouvre l'assemblée par une minute de silence rendue en hommage aux parents de Mireille Schmidlin, à feu notre membre Frédy Monbaron, à la maman d'Alain Mercier et au papa de Domenico Bellavita ainsi qu'à tous les proches disparus depuis notre dernière assemblée générale.

L'assemblée ayant été convoquée conformément à l'application de l'article 22 des statuts, les débats peuvent commencer.

Aucune modification à l'ordre du jour n'est apportée ou demandée.

1. Salutations et appel

Une quinzaine de membres se sont excusés dont Christian Zbinden et Virginie Cossavella membres du comité.

La liste des présences circule. 17 membres sont présents.

2. Nomination des scrutateurs

Comme nous ne sommes qu'une vingtaine, un seul scrutateur est nécessaire. Suzanne Bloch est nommée scrutatrice

3. Acceptation du procès-verbal de l'AG du 28 avril 2023

Sans qu'il soit demandé d'apporter une modification, le procès-verbal de la dernière AG est accepté.

4. Rapports de la saison 2023

a. De la présidente

Est-ce que tout va bien ? C'est sur quoi notre présidente s'est interrogée en comparant les bonnes et moins bonnes choses.

A l'exception des nettoyages de printemps, elle constate que les membres peinent de plus en plus à se dévouer pour le club. Ce problème n'est pas propre au TCC mais touche de nombreuses sociétés.

A Cortébert, le tennis libre du jeudi n'a pas « pris » et il est donc supprimé. Ainsi, seul le tennis libre du mercredi à Courtelary est maintenu.

Agnès et Eddy reprennent l'organisation de l'équipe inter seniors 50+.

Les cours de tennis donnés par Catherine débiteront sous peu.

b. De la responsable technique

Audrey, la responsable technique, a relaté les résultats des équipes interclubs lors de la saison passée.

Il y a eu du bon, du moins bon et un voire deux sauvetages sur le tapis vert.

Les leçons de tennis pour les enfants ainsi que le tournoi des écoliers ont bien fonctionné.

Le tournoi de double de fin de saison a retrouvé des couleurs puisqu'une vingtaine de membres y a pris part.

5. Comptes 2023

a. Rapport du caissier

Bilan : CHF 251'296.04
Les liquidités et titres : CHF 160'672.74
Bénéfice du dernier exercice : CHF 4'719.21

- La gestion de la cantine a bien été maîtrisée car pour CHF 1'885.60 dépensés CHF 3'808.15 ont été encaissés ; merci Elodie. Merci aussi aux membres de continuer à inscrire toutes les boissons consommées dans le classeur.
- Le contrôle des installations électriques avec quelques adaptations ainsi que le changement du chauffe-eau de la cuisine ont été la surprise 2023. Coût total de CHF 3'400.—).
- SwissTennis n'arrête pas d'augmenter ses tarifs. Il en coûte CHF 3'800.— par an au TCC. Mais sans SwissTennis ni subventions ni équipes inter-clubs.
- René, notre caissier, rend l'assemblée attentive au fait que chaque année le club enregistre une légère diminution de ses recettes, donc des membres. Attention aux dépenses !

b. Rapport des vérificateurs

Mireille Schmidlin et Jean-Pierre Béchir ont contrôlé les comptes, des comptes magnifiquement tenus. Dans leur rapport, ils proposent de les accepter.

c. Acceptation des comptes, décharge au caissier et au comité

Les comptes sont acceptés par acclamation. Merci René.

6. Réaménagement des alentours du club-house

a. Présentation du projet

Alain Mercier présente le projet qui consistera à paver le petit chemin et la place menant au club-house. La haie se trouvant au nord du club-house sera arrachée car elle n'a plus bonne façon et provoque de l'humidité au niveau de la façade. Des dalles béton seront posées sur toute la partie extérieure des courts afin d'éviter l'herbe et faciliter la tonte. L'offre Espace Vert à Tramelan se monte à CHF 31'413.50 TTC alors que celle Cristal Jardin s'élève à CHF 35'718.40. TTC.

Il est clair que si les membres acceptaient de donner plus de leur temps pour désherber, entretenir, faucher, un entretien moins onéreux aurait été possible. En l'état et aussi pour éviter la projection de graviers sur les courts, cet investissement est nécessaire.

Alain estime aussi qu'il est important de donner une belle image du club, faire en sorte que ça donne envie et pas une image d'abandon voire de désolation. Un drapeau goutte d'eau aux couleurs du TCC pourrait aussi être posé.

La présidente, Martine Cossavella, explique avoir reçu des e-mails dont le contenu lui a fait très mal. Ces e-mails parlaient notamment d'extérieurs lamentables.

Avant de passer au vote, Alain indique que le comité ne consentira pas une dépense supérieure à CHF 30'000.—. L'idée est de fixer un forfait.

Après quelques remarques et questions, l'assemblée passe au vote.

b. Vote du crédit de CHF 30'000.—

C'est à la majorité que le projet d'aménagement des extérieurs tel que présenté est accepté.

La négociation débutera avec l'offre la moins chère. Si l'entreprise qui propose la création d'un massif et s'engage à l'entretenir gracieusement peut s'aligner sur les CHF 30'000.— budgétés, le mandat lui sera attribué.

7. Budget 2024

a. Présentation du budget (finance d'entrée et cotisations inchangées)

Le budget 2024 est présenté par le caissier sans qu'il ait été tenu compte de l'investissement des CHF 30'000.— et des travaux d'entretien des courts, absolument nécessaires cette année, pour CHF 7'000.—.

Le bénéfice estimé de CHF 840.— prévu ne devrait ainsi pas correspondre à la réalité. Comme il n'y a pas de questions, l'assemblée passe au vote.

b. Acceptation du budget

Le budget est accepté tel que présenté.

8. Election et réélection (mandats de 2 ans)

a. Des membres du comité

Yves Lebet, nouveau responsable des installations est élu.

Sont réélus :

Présidence, Martine Cossavella ;

Vice-présidence, Christian Zbinden ;

Finances, René Meier ;

Administration, Virginie Cossavella ;

Resp. technique, Audrey Challandes ;

Resp. juniors, Catherine Schaer-Antonioli ;

Cantine, Élodie Gàrdes ;

Webmaster, Alain Mercier.

b. Des vérificateurs des comptes

Mireille Schmidlin et Jean-Pierre Béchir sont réélus.

9. Informations sportives pour la nouvelle saison par Audrey

a. Cours de tennis

Audrey passe au point suivant car elle en a déjà fait mention à la rubrique 4. b) de l'ordre du jour.

b. Equipes interclubs 2024

Idem à 9 a.

c. Tournois internes

Programme : voir le document qui a été joint à l'invitation de l'AG.

d. Doodlecup

Rien de prévu pour le moment.

e. Tournoi du district (Grand Prix Clientis Caisse d'Epargne – double mixte)

Il devrait avoir lieu à fin août, mais la date définitive n'est pas connue.

10. Divers

Eddy Bersier demande s'il existe encore une ampoule de réserve car il accepterait de changer celle qui a « rendu l'âme ». Il déplore aussi qu'il y a de moins en moins de personnes à disposition pour effectuer des tâches.

11. Clôture suivie d'un apéritif offert par le club

L'assemblée est close à 19h30. Place à l'apéro puis à la fondue bressane ; le tout préparé par Elodie.

Merci à tous et à l'année prochaine...

Corgémont, le 18 mai 1924

La présidente :



Martine Cossavella

Le secrétaire du jour :



Alain Mercier

Annexe : liste des présences

Liste des présences AG 2024

	Nom	Prénom	Signatures
1	Lorsavelle	Marline	m. Gorsavala
2	Challandes	Fabien	<i>[Signature]</i>
3	Schaen	Catherine	C. Schaen
4	Merrien	Alain	<i>[Signature]</i>
5	Meyer	René	<i>[Signature]</i>
6	Gardès	Elodie	<i>[Signature]</i>
7	Hefti	Georges	Beth
8	CHERVET	MICHEL	<i>[Signature]</i>
9	DEMATTEIS	OSVALDO	<i>[Signature]</i>
10	Pétre	Pia	<i>[Signature]</i>
11	Bloch	Suzanne	S. Bloch
12	Bédouir	Fran-Tilore	<i>[Signature]</i>
13	Kistler	Gilles	<i>[Signature]</i>
14	BERRIER	ÉDDY	<i>[Signature]</i>
15	BERRIER	AGNÈS	A. Berrier
16	Lebel	Yves	<i>[Signature]</i>
17	Challandes	Audrey	<i>[Signature]</i>
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			
31			
32			
33			
34			
35			
36			
37			